

Convention de partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes : Forum de l'énergie et habitat

Le rapporteur,

☛ expose que la Ville de Pacé est engagée dans la mise en œuvre d'une politique de maîtrise de l'énergie. Par conséquent, dans le cadre de ses compétences, elle a décidé de soutenir une action d'intérêt général en matière de stratégie énergétique en s'appuyant sur l'Alec du Pays de Rennes.

☛ présente que, dans ce cadre, la commune a organisé un forum « énergie et habitat », afin de toucher les habitants du territoire sur la thématique de la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables et mettre en valeur l'implication de différents acteurs dans le développement durable et de structurer au niveau local l'offre de service.

Cette manifestation s'est déroulée le 19 novembre 2016 au Ponant.

☛ informe, qu'afin d'accompagner la commune sur l'organisation et la tenue de ce forum, l'Alec a été sollicitée dans le cadre de son partenariat, pour une prestation estimée à 9 jours. 6 journées sont prises en charge dans le cadre du programme de travail de l'Espace Info Energie du Pays de Rennes, 3 jours restant à la charge de la commune pour un montant de 1 650 €. Cette prestation doit être formalisée dans le cadre de la convention jointe en annexe.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable émis par la commission mixte « urbanisme et développement durable » et « voirie, travaux et bâtiments », « développement économique et prospective » lors de sa réunion du 25 octobre 2016 ;

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE :

la convention de partenariat à intervenir entre la commune de Pacé et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat pour l'organisation du forum de l'énergie et de l'habitat 2016;

AUTORISE :

le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : Unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

Le Maire,

Paul Kerdraon.